

Situation de l'influenza aviaire HP H5N8 en France au 05/12/2016

- Modification de la note parue le 6 décembre 2016 -

Marie-Cécile Moisson (1), Manon Hamon (1), Célia Malhere (1), Marie-Pierre Donguy (1), Eric Niqueux (3), Axelle Scoizec (2), Audrey Schmitz (3), François-Xavier Briand (3), Claire Martenot (3), Alexandre Fediaevsky (1), Sophie Le Bouquin (2), Anne Van-De-Wiele (4), Anne Bronner (1)

(1) DGAI, (2) Unité Epidémiologie Anses-Ploufragan, (3) Unité Virologie, Laboratoire national de référence, Anses-Ploufragan, (4) ONCFS - USF

ERRATUM: certaines données parues le 06/12/2016 étant erronées, cette note a été révisée le 07/12/2016. La modification principale concerne le nombre de foyers déclarés dans des élevages : ce ne sont pas neuf mais huit foyers qui ont été déclarés, dont trois ayant été confirmés de type H5N8 au laboratoire national de référence (LNR).

Bilan des foyers IAHP H5N8

Au total, depuis le 26 novembre 2016, ce sont huit foyers en élevage et deux cas (l'un sur des oiseaux captifs, l'autre sur un oiseau sauvage) d'influenza aviaire hautement pathogène qui ont été déclarés en France. Parmi eux, cinq ont été confirmés de type H5N8 par le laboratoire national de référence en France (cf. explication sous le Tableau 1) : trois concernent des élevages de volailles et deux concernent la faune sauvage (dont un cas sur des oiseaux captifs).

Les huit foyers déclarés en élevage concernent tous des élevages de canards (**Tableau 1**) : deux foyers détectés à la suite d'une suspicion clinique sont situés sur la commune d'Almayrac dans le Tarn (81) ; six sont des foyers dits "secondaires", dont un en lien épidémiologique indirect avec l'un des précédents foyers, situé également dans le Tarn sur la commune de Lacapelle-Segalar, et cinq en lien épidémiologique direct, ayant reçu des animaux de l'un des foyers d'Almayrac : trois situés dans le Gers (32), un dans le Lot-et-Garonne (47), et un dans les Hautes-Pyrénées (65).

Les deux cas détectés dans la faune sauvage concernaient pour l'un la faune sauvage captive sur des canards appelants dans le département du Pas-de-Calais (62), et pour l'autre la faune sauvage libre sur un goéland leucopée en Haute-Savoie (74) (**Tableau 2**).

Tableau 1 : Caractéristiques des foyers primaires et secondaires d'IAHP déclarés en élevage en France entre le 26/11/16 et le 05/12/16 (n = 8)

Dpt	Production	Origine de la suspicion	Effectif	Nombre de morts (taux de mortalité)	Date de Suspicion	Date de Confirmation pour le type H5N8
81	Canards PAG	Suspicion clinique	5143	2000(39%)	25/11/16	01/12/16
81	Canards PAG	Lien épidémiologique	6120	300(5%)	01/12/16	04/12/16
47	Canards PAG	Lien épidémiologique	4950	200(4%)	01/12/16	*
32	Canards PAG	Lien épidémiologique	15600	>100(>0,6%)	01/12/16	*
32	Canards PAG	Lien épidémiologique	1640	100(6%)	01/12/16	*
32	Canards PAG	Lien épidémiologique	690	100(14%)	01/12/16	*
65	Canards PAG	Lien épidémiologique	1000	0 (0%)	01/12/16	*
81	Canards PAG	Suspicion clinique	13500	3 (<0,1%)	02/12/16	05/12/16

*Ces cinq élevages sont en lien épidémiologique direct avec le second foyer détecté dans le Tarn et ont donc immédiatement fait l'objet d'abattages préventifs, sans faire l'objet de prélèvements. Ayant reçu des lots de canards prêts à gaver issus du premier foyer notifié dans le Tarn, ils sont considérés comme des foyers d'IAHP de type H5N8 mais n'ont pas fait l'objet d'analyses virologiques. Ces élevages ayant été abattus préventivement et n'ayant pas fait l'objet de prélèvements, les taux de mortalité indiqués ne peuvent pas être reliés directement au virus de l'IAHP H5N8.

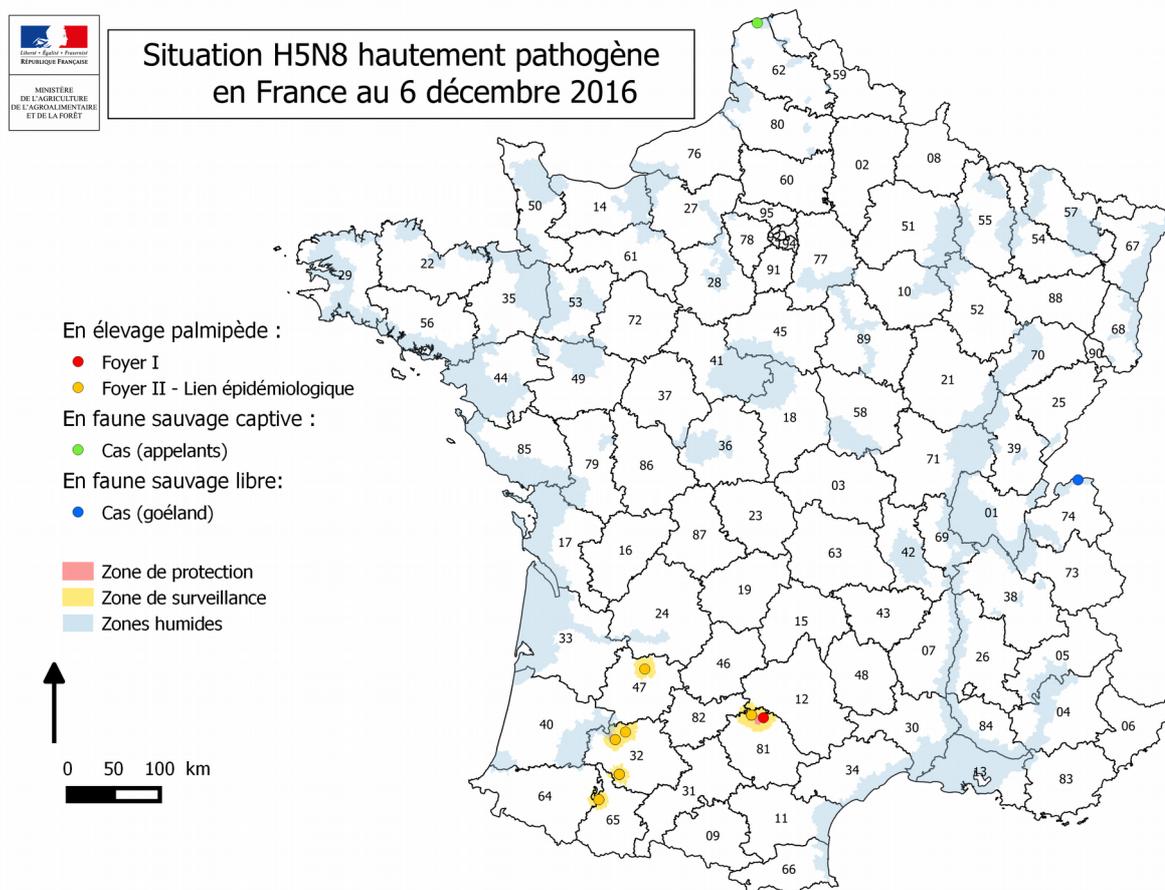
Concernant le troisième foyer détecté dans le département du Tarn, des signes cliniques évocateurs de l'IA avaient été observés en amont des enquêtes épidémiologiques et les analyses ont été confirmées pour le type H5N8 au LNR. Ce foyer est en lien épidémiologique indirect avec l'un des deux premiers foyers du Tarn et a été notifié comme un foyer secondaire. (Figure 1)

Tableau 2 : Caractéristiques des foyers confirmés IAHP H5N8 dans l'avifaune captive et sauvage en France entre le 26/11/16 et le 05/12/16

Département	Espèce	Origine de la suspicion	Nombre de morts	Date de Suspicion	Date de Confirmation
62	Canards appelants (<i>Anas penelope</i> et <i>Anas strepera</i>)	Surveillance événementielle	25 sur 75 détenus	25/11/16	26/11/16
74	Goéland leucophée (<i>Larus michahellis</i>)		1	25/11/16	02/12/16

Les taux de mortalité pouvant atteindre jusqu'à 39 %, soulignent la sensibilité particulière des palmipèdes à ce virus. À noter toutefois qu'il convient d'être vigilant, ces taux pouvant être fortement variables d'un élevage à l'autre, et la proportion d'élevages infectés asymptomatiques n'étant pas connue. À ce titre, il est rappelé que toute mortalité anormale, chute de ponte ou de consommation d'eau ou d'aliments, doit être considérée comme une suspicion clinique potentielle d'influenza aviaire.

Figure 1 : Distribution géographique des cas et foyers primaires et secondaires d'IA H5N8 en France au 06/12/2016



Surveillance conduite dans les élevages de volailles

Bilan de la surveillance en élevage

Tableau 3 : Bilan de la surveillance de l'influenza aviaire en élevage entre le 26/11/16 et le 05/12/16

Statut	Surveillance événementielle	Surveillance programmée		TOTAL
		Lien épidémiologique	Surveillance des ZP/ZS*	
Foyers attribués à L' IAHP H5N8	2	6	0	8
Infirmé	3	1	0	4
En cours	6	0	1	7
TOTAL	11	7	1	19

*Zone de protection/Zone de surveillance

Surveillance programmée

Une zone de protection (3km) et une zone de surveillance (10km) ont été mises en place autour des huit foyers d'IA HP H5N8. Le recensement des élevages situés dans ces zones est en cours. Pour le Tarn, ce sont 33 élevages qui ont été recensés dans les zones de protection et 45 élevages dans les zones de surveillance. Des investigations sont menées dans les foyers, incluant leurs circuits de livraison (questionnaire d'enquête épidémiologique, prélèvements systématiques dans les élevages de palmipèdes) ; dans l'attente des résultats, le déplacement de volailles y est strictement interdit. Les exploitations de volailles situées à proximité des voies de passage des camions ayant transporté des volailles potentiellement contaminées, ainsi que l'ensemble des exploitations ayant été livrées par ces camions, font l'objet d'une visite vétérinaire.

Surveillance événementielle

Au total, depuis le 26 novembre, 11 suspicions cliniques ont été recensées en élevage: deux ont été confirmées HP H5N8, trois ont été infirmées et six sont en cours d'analyse.

Six des suspicions ont été émises dans des élevages de galliformes, trois dans des élevages de palmipèdes, et deux dans des élevages mixtes. L'ensemble des suspicions confirmées concernent des élevages de palmipèdes. (Tableau 4)

Tableau 4 : Bilan des suspicions cliniques d'influenza aviaire en élevage selon les espèces concernées entre le 26/11/16 et le 05/12/16

Statut	Type d'élevage			TOTAL
	Palmipèdes	Galliformes	Palmipèdes et galliformes	
Confirmé	2	0	0	2
Infirmé	1	2	0	3
En cours	0	4	2	6
TOTAL	3	6	2	11

Généralement, un fort taux de mortalité sur un laps de temps court a été observé (taux de mortalité variant de 0,1 à 39 % en 3 à 5 jours), associé à des signes neurologiques. Par ailleurs, sur le plan lésionnel, des aérosacculites rares et peu marquées, une splénomégalie d'intensité très variable, une congestion de l'encéphale (difficile à identifier), une pancréatite et une myocardite quasi-systématique et très sévère ont été observées dans les deux premiers foyers du Tarn (*communication personnelle du Pr J-L Guerin*).

Surveillance des mortalités de l'avifaune libre

Depuis la fin du mois d'octobre 2016, la surveillance événementielle dans la faune sauvage a été renforcée au niveau national : tout cas de mortalité d'un ou plusieurs oiseaux d'eau (espèces suivantes: cygnes, canards, oies (anatidés), mouettes, goélands (laridés), poules d'eau, foulques, râles (rallidés)) doit faire l'objet d'un signalement au réseau Sagir, à des fins de prélèvements pour recherche du virus de l'influenza aviaire.

Entre le 1^{er} novembre et le 5 décembre 2016, 71 oiseaux morts ont été collectés. Trente-huit oiseaux ont été analysés, 27 sont en cours d'analyse, et un goéland leucopnée (*Larus michahellis*) en Haute-Savoie (74) s'est révélé positif vis-à-vis de l'influenza aviaire de type H5N8 au LNR le 2 décembre.